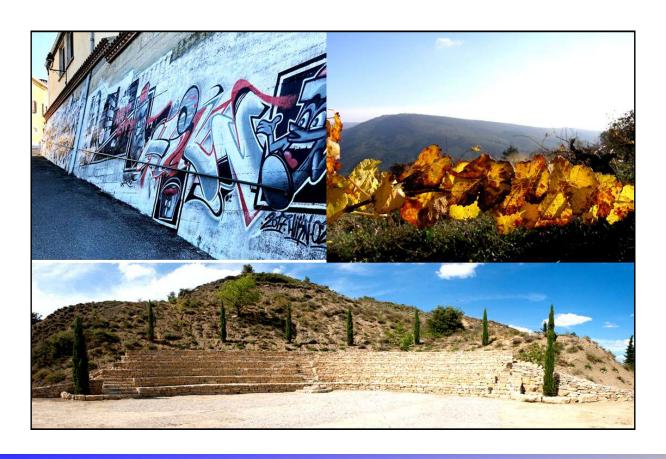


# LA GAZETTE MAGRIANE

JUIN 2022 N°32



Un village où il fait bon vivre!!!



## **EDITO**

Chères Magrianes, Chers Magrians,

Le vote du Budget est toujours un moment important dans la vie Communale, coïncidant avec l'arrivée, tant attendue des beaux jours.

Les Elus du Conseil Municipal ont été amenés à voter le budget le 21 Avril 2022. Un budget adopté comme chaque année avec un vote favorable à la majorité.

Dans un contexte difficile, exigeant une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, nous avons fait encore le choix de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux, et de baisser de 0,25€ HT le prix du M3 d'eau.

Tous nos efforts réalisés depuis plusieurs années pour mener une gestion saine et rigoureuse du budget de la Commune devront se poursuivre encore.

Malgré ce, nos investissements pour 2022 restent **dynamiques** et **importants** :

- La sécurisation de la RD121 et 321,
- L'extension du Cimetière,
- Le Réseau Eau, rues de la Fontaine vieille et du Figuier,
- Aménagement chemins communaux,

Pour les principaux.

Libérée des contraintes sanitaires, la vie associative et culturelle a largement repris ses droits ces dernières semaines, et, vous le verrez dans l'agenda, les rendez-vous, dans de multiples domaines sont très nombreux dans les semaines et mois qui viennent. Bravo à tous pour la belle énergie engagée dans cette reprise et cette force déployée pour faire de notre commune un territoire aussi vivant, un territoire de partage ou le mot liberté prend tout son sens.

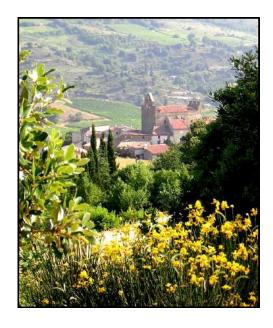
Je ne peux terminer cet Edito sans manifester ma solidarité et ma compassion envers le peuple Ukrainien durement éprouvé par la guerre. L'histoire se répète avec son lot de violence et de souffrance.

Vous êtes nombreux à avoir manifesté votre solidarité, merci pour votre générosité et votre mobilisation.

Espérons que les beaux jours à venir soient synonymes de liberté, que cette crise sanitaire soit enfin derrière nous. Que ce conflit armé sans précédent aux portes de l'Europe puisse enfin se résoudre rapidement par la négociation.

Avec tout mon dévouement.

Votre Maire
Didier COMBIS





# **PROJETS**

	Aménagement cœur du village	49 000,00€
$\Rightarrow$	Remise en état viabilité chemins communaux	20 000,00€
	Agrandissement Cimetière : 1ère tranche	130 000,00€
	Aménagement croisement Tourreilles en lien avec le projet de sécurisation	25 000,00€
	Renovation Maison DALBO	10 000,00€
	Mise en conformité foyer	4 000,00 €
$\Rightarrow$	Sécurisation RD 321/121	196 000,00€
$\Rightarrow$	Renforcement BT Le Fumat	7 000,00 €
$\Rightarrow$	Broyeur végétaux	7 000,00 €
	Véhicule utilitaire	10 000,00€
$\Rightarrow$	Rénovation Maison BASCOU	12 000,00€
	TOTAL INVESTISSEMENTS - BP 2022	470 000,00 €





# LES FINANCES Compte administratif 2021

Les chiffres soulignent la faiblesse des recettes de fonctionnement de la Commune de MAGRIE par rapport à celles des communes de même strate démographique.

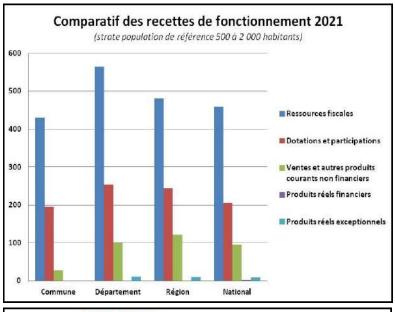
Une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet malgré tout de dégager des ressources pour autofinancer le programme d'investissements.

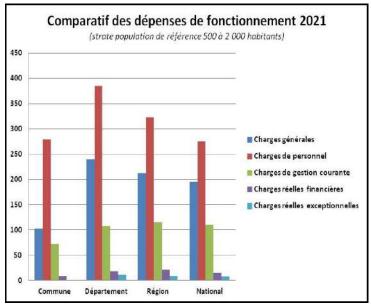
# ANALYSE DES PRINCIPAUX CRITERES FINANCIERS (Sources DGFIP)

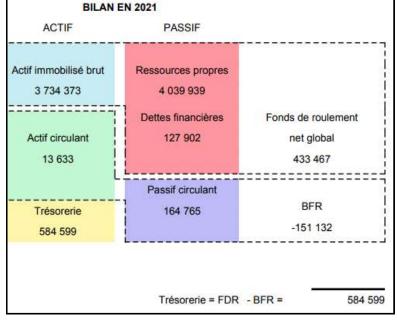
Quelques repères

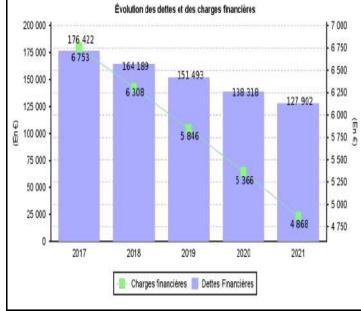
2021		Montant en € par habitant pour la strate de référence		
En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Ressources fiscales	430	565	480	458
Dotations et participations	195	253	244	206
Ventes et autres produits courants non financiers	27	99	121	95
Produits réels financiers	0	0	0	1
Produits réels exceptionnels	0	11	10	9

2021		Montant en € par habitant pour la strate de référence		
En €/habitant	Commune	Département	Région	National
Charges générales	103	240	212	195
Charges de personnel	279	385	323	275
Charges de gestion courante	72	108	115	110
Charges réelles financières	9	18	21	15
Charges réelles exceptionnelles	0	11	9	8









#### COMMUNE

Résultats de clôture au 31/12/2021 +/- Restes à réaliser :

Section fonctionnement: 243 695,85 €

Section d'investissement : - 45 228,84 €

Résultat cumulé : 198 467,01 €

#### **EAU**

Résultats de clôture au 31/12/2021 +/- Restes à réaliser :

Section fonctionnement : 101 947,01 € Section d'investissement : 7 737,96 €

#### **CCAS**

Résultats de clôture au 31/12/2021 +/- Restes à réaliser :

Section fonctionnement : 4 125,17 €
Section d'investissement : - €

# LE BUDGET COMMUNE 2022

#### **FONCTIONNEMENT**



BUDGET CCAS			
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	7 125,17 €	7 125,17 €	
INVESTISSEMENT	- €	- €	
TOTAL BUDGET	7 125,17 €	7 125,17 €	

BUDGET EAU			
SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	
FONCTIONNEMENT	112 248,00 €	112 248,00 €	
INVESTISSEMENT	117 535,00 €	117 535,00 €	
TOTAL BUDGET	229 783,00 €	229 783,00 €	

# **ENVIRONNEMENT**

#### Objectif 0 Phyto:

- Visite du jury le 9 novembre 2021 afin de valider l'engagement de notre commune dans la démarche « 0 phyto » dans tous les espaces publics, cimetière, qui relèvent de la responsabilité de la collectivité territoriale.
- La Commune de MAGRIE peut prétendre au label « Terre saine » délivré par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
- 7ème remise des prix des chartes régionales prévue le 21 juin 2022 à ONET-LE-CHÂTEAU.

#### Projet 2022:

- Organisation de conférence sur le jardinage au naturel, exposition «Dans l'Aude, on jardine nature » avec la bibliothèque Départementale, panneaux de sensibilisation pour le cimetière,...
- Mise en place d'un composteur collectif
   « Tous au compost » : Le compostage collectif permet de sensibiliser tous les acteurs :
- Au respect de l'environnement (réduction et suppression de l'utilisation des engrais chimiques),

Au tri des ordures (baisse des déchets ménagers d'environ 60 kg/habitant/an).

- Poursuite en continue de la formation des agents communaux,
- Acquisition de matériel : Broyeur.

### **0 PHYTO**





### **FLEURISSEMENT**





# LES OUTILS DE COMMUNICATION

# TRES HAUT DEBIT NUMERIQUE

**ALSATIS—APINET—NORDNET** 





PANNEAU NUMERIQUE

# LE SITE INTERNET magrie.fr



# **PANNEAUPOCKET**



# DISTRIBUTEUR DE BAGUETTES

#### **NOUVEAU!!!**

Un distributeur de baguettes est en fonctionnement depuis avril 2022.

Vous le trouverez à côté de la Salle Jean-Claude GA-ROUSTE et vous pourrez y acheter du pain frais 7j/7j et 24h/24h (pain artisanal et production locale)





# **OPERATION BRIOCHES**

Comme chaque année la Commune de MAGRIE participe à l'opération brioches—AFDAIM.

En 2021 : Record battu : 74 brioches vendues pour une somme de 487 € récoltée !!!



# Une artiste à MAGRIE

Hester van Wijngaarden peint à l'huile sur toile blanche ou bien naturelle. Trois sujets de prédilection : le cheval, le taureau et l'éléphant. Tous sur un fond abstrait qui vient accentuer la force du sujet. La recherche de l'artiste se fonde principalement sur la lumière et la puissance tout en gardant un esprit à la fois figuratif et contemporain.

# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le 6 novembre 2021, a eu lieu le premier exercice sur notre commune (mise en situation).

2 objectifs :

- Rassembler les membres du PCS et les membres de la réserve communale de sécurité civile (Magrians volontaires),
- Organiser les différentes cellules et se familiariser avec les matériels techniques (groupe électrogène, lits de camp,...).







# **FAIT DIVERS**

Incendie de maison au Centre du Village dans la nuit du 5 au 6 mai 2022.

Notre concitoyen Monsieur Christian CUBILIER a donné l'alerte à 3h00 du matin, ce qui a certainement permis d'éviter des dégâts beaucoup plus graves...

Un GRAND MERCI à Christian!

# COMMEMORATIONS

14 JUILLET 2021 11 NOVEMBRE 2021 8 MAI 2022





# **CCAS**

Cette année le CCAS de MAGRIE mènera de nombreux projets :

#### Le samedi 25 juin à 15h00 à l'Escolo :

Un spectacle intitulé "conte autour de l'arbre" animé par Madame GUIGONNET, conteuse (animation gratuite à l'attention de tous les Magrians).

#### Le jeudi 22 septembre :

Une journée sera organisée à COLLIOURE pour les personnes de 65 ans et plus (sur inscription).

#### • <u>Le dimanche 18 décembre à 15h à la salle Jean</u> Claude Garrouste :

Un spectacle intitulé "le lutin du père Noël" suivi d'une collation avec remise des cadeaux de Noël pour les enfants jusqu'à 11 ans et les personnes de 65 ans et plus (sur inscription).

 Pour les enfants fêtant leur 11ème anniversaire et les jeunes qui obtiendront leur diplôme BEPC, BEP, CAP ou Baccalauréat :

Un bon d'achat ACTI CITY sera offert (sur inscription)

# NOËL INTERGENERATIONNEL





### **CARTE ACTI CITY**









#### Tranquillité publique :

La loi du 31 décembre 1992 et décret du 18 avril 1995 relative à la lutte contre le bruit, prévoit un certain nombre de dispositifs pour préserver la tranquillité publique et éviter les nuisances sonores dans le voisinage. Elle indique que les bruits de tondeuse sont passibles de sanction s'ils sont trop élevés.

Des arrêtés municipaux peuvent être pour pris délimiter les horaires d'usage.

Nous vous recommandons de veiller à respecter des plages horaires de tonte qui permettent d'assurer la tranquillité du voisinage : éviter de tondre tôt le matin, aux heures de repas et tard en soirée.

#### Piégeage des « nuisibles » et divagation des chiens et chats :



Des panneaux avertissant qu'une campagne de piégeage a débuté et que les chiens devaient être tenus en laisse, ont été posés en divers endroits de la commune en bordure de chemins fréquentés par des promeneurs.

Nous tenons à rappeler la réglementation en matière de piégeage et de divagation d'animaux domestiques :

<u>Piégeage</u>: Le piégeage est autorisé en France. Un certain nombre d'espèces sont, pour des raisons diverses, désignées par l'Etat comme étant susceptibles d'être classées nui-

sibles. Cette pratique est réglementée.

Les piégeurs doivent suivre une formation auprès de la Fédération départementale ou interdépartemental de chasse et ensuite être agréés par le Préfet qui délivre un numéro d'agrément. L'utilisation des pièges de 2° catégorie (tuants) est interdite à moins de 200 mètres des habitations des tiers et à moins de 50 mètres des routes et chemins ouverts au public.

La pose de piège doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie. La déclaration est valable 3 ans à compter de la date de visa par le Maire.

#### **Divagation de chiens et chats**:

<u>Chiens</u>: Est considéré comme en état de divagation, l'animal, qui en dehors de la chasse n'est plus sous la surveillance effective de son maitre, se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant le rappel, ou qui est éloigné de plus de 100 m.

<u>Chats</u>: Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

A ce jour, aucune déclaration de piégeage n'a été déposée en Mairie. Une personne qui poserait des pièges sur le territoire de Magrie se trouverait donc en infraction et s'exposerait à une contravention.

<u>Il est également nécessaire de rappeler que les animaux de compagnie</u> ( chiens, chats ... ) <u>ne doivent pas errer dans la nature</u>. Le printemps est particulièrement propice à la reproduction des espèces animales (certaines sont menacées ou en voie de disparition : lapin de garenne, chardonneret, alouette, milan royal, martin pêcheur, serin cini, perdrix rouge ...). Des nichées d'oiseaux, des portées de mammifères etc.... pourraient être détruites.

La protection de la nature est l'affaire de tous!

30 % des oiseaux communs ont disparu en 30 ans (60 % moineaux friquet ). Une espèce d'oiseau sur 5 en Europe est menacée de disparition.

L'équilibre des écosystèmes est fragile. Il est nécessaire que chacun se sente responsable et œuvre pour transmettre aux générations futures un environnement naturel préservé. Des pratiques illégales de régulation de la faune ou une attitude passive et laxiste envers nos animaux de compagnie peuvent être la cause de dégâts environnementaux irréversibles.

Respectons-nous et respectons la nature!

# **ASSOCIATIONS**

La Commune de Magrie remercie l'ensemble des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour animer notre cher village.

### **NOS ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT:**



#### L'ART S'INVITE A MAGRIE

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES ANIMATIONS 2022:** 

• 3 septembre au 2 octobre : 20ème anniversaire de l'Art s'invite à Magrie.



#### **ENTRE MAGRIE ET COURNANEL**

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES ANIMATIONS 2022:** 

- 26 Juin : Les Cabanes en fête,
- 20 Juillet : Spectacle de cirque 18h30 au Théâtre
- 27 Juillet: Déambulation musicale et culinaire en 4 étapes de cabane en cabane, avec les vignerons et 70 percussionnistes du groupe Percu'Sud à partir de 17h30
- Septembre: Messe vigneronne.



#### **MAGRIBOULEGO**

#### **CALENDRIER PREVISIONNEL DES ANIMATIONS 2022:**

- 21 juin 2022 : Fête de la musique,
- A partir de juin : Pétanque,
- Automne : Belote et jeux de société,
- Automne 2022 : Soirée Châtaignes.



#### LES AMIS DE SAINT-JULIEN

**CALENDRIER PREVISIONNEL DES ANIMATIONS 2022:** 

- 28 mai 2022 à 16h00 : Procession de la Sainte-barbe
- 18 septembre 2022 : Journée du patrimoine, vide grenier
- Décembre 2022 aux alentours du 20 : Messe de Noël et crèche

### L'ART S'INVITE A MAGRIE

### 20 ans et bienvenue à l'ASIAM!



En pleins préparatifs pour sa  $20^{\text{ème}}$  édition, l'association L'Art s'invite à Magrie s'active pour faire de cet anniversaire une réussite. Samedi 7 mai, les bénévoles conviaient tous les Magrians pour leur présenter l'affiche 2022 et leur dévoiler quelques informations. Ainsi, pour cette année, l'invité d'honneur ne sera pas un artiste, mais le village luimême, avec ses habitants. C'est d'ailleurs Magrie et sa place de la Mairie que l'on reconnaît sur l'affiche. L'objectif est de renouer avec la vocation première de la manifestation : amener l'art et les artistes à la campagne, dans un village, permettre les rencontres et les échanges, sans le décor par-

fois intimidant des musées ou des grandes expositions. Toutes les manifestations festives auront donc pour but de mettre Magrie à l'honneur. Pour prolonger l'évolution de l'association, un nouveau logo a également été présenté. L'association a décidé de se désigner par les initiales de la manifestation annuelle l'ASIAM (pour l'Art S'Invite A Magrie), de façon à simplifier la signature des documents et à créer une identité visuelle originale. Cela n'empêchera évidemment pas la fête elle-même de continuer à s'appeler L'Art s'invite à Magrie!





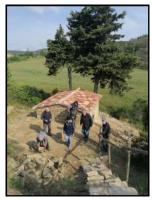


20ème Anniversaire
Du 30 septembre au 2 octobre 2022



# ENTRE MAGRIE ET COURNANEL





Quoi de neuf sur le Chemin des Cabanes ?

Une année encore un peu compliquée en raison de la pandémie et des restrictions sanitaires. Malgré tout, les membres de l'Association ne sont pas restés inactifs et ont continué à entretenir et à embellir le chemin, dans le respect des règles sanitaires.

Bravant quelquefois le froid, la pluie, le vent, la chaleur, les « Cabanaires » ont réussi à restaurer une nouvelle cabane, la cabane Aublet, à l'entrée du chemin, côté Magrie, à droite. Superbe point de vue depuis cette cabane qui domine le théâtre et une partie du circuit et qui a été bien mise en valeur grâce aux magnifiques arbres qui l'encadrent et par l'ajout d'escaliers qui en facilitent l'accès depuis la route. Cette rénovation a été entièrement financée par l'Association. Bravo et Merci à tous.

Devant la cabane Pérez, côté Cournanel, a été posée la pierre identifiant son propriétaire. Idem, aux Bergnes, près de la cabane Géraud. A travers elles et surtout à travers les plaques nominatives, les aïeux revivent : joli souvenir nostalgique et sympathique transmission à leurs descendants.

Même si la fête du mois de juin n'a pas eu lieu, quelques animations ont pu être programmées.

Comme chaque année, avec enthousiasme, les enfants de l'IME de Limoux sont venus vendanger leur vigne du Clos des Hirondelles et partager un moment convivial autour d'un goûter, organisé par quelques membres de

l'Association.



Le 19 septembre, une première au théâtre : une exceptionnelle messe vigneronne après une procession des membres de l'Association, en tenue vigneronne, accompagnée par des chants liturgiques, des musiciens de qualité et par les extraordinaires sonneurs de trompes de la fédération des chasseurs de l'Aude. Bénédiction des vignes et de la récolte, partage du pain et du vin bénis avec les fidèles. Un moment inoubliable dans ce cadre bucolique, très beau souvenir et à l'unanimité des participants : à renouveler.

En fin d'année, lorsque certaines restrictions ont été levées, les membres de l'association ont enfin pu se réunir et déguster le traditionnel potiron préparé par

nos « Cabanaires », cuisiniers-jardiniers suivi d'une spécialité catalane, élaborée par notre chef cuisinière, Manou. Délicieux, des talents.....et le plaisir de se retrouver et de pouvoir à nouveau envisager l'avenir.

Les projets pour cet été :



Dimanche 26 juin : fête des cabanes : tout au long du parcours, dégustations de produits locaux, animations musicales, expositions, jeux pour enfants, promenades en poney et âne, chasse aux galets et bien sûr l'incontournable repas champêtre près de la Corneilla. Pensez à réserver vos repas au 06.08.97.18.34.

Mercredi 20 juillet à 18H30 : au théâtre, un spectacle de cirque animé par une troupe d'adolescents amateurs supervisés par Charlotte Lopez, originaire de Cournanel.

Mercredi 27 juillet à partir de 17H30 : déambulation musicale et culinaire en 4 étapes de cabane en cabane, avec les vignerons et 70 percussionnistes du groupe Percu'Sud (Académie de percussions). Renseignements au 06.08.97.18.34

Finalement, dans la mesure où de plus en plus de gens se connectent à la Nature et en recherchent ses bienfaits, nous nous rendons compte de l'intérêt d'avoir valorisé ce chemin. Un nombre croissant de promeneurs, de sportifs, de groupes, d'enfants, de scolaires parcourent ce chemin, l'apprécient, le font connaître et le font savoir. Voir sur Facebook « Chemin

des Cabanes » les commentaires positifs, les encouragements, les compliments, les félicitations, les remerciements, les photos des visiteurs. C'est pour les membres de l'Association la meilleure des récompenses. Le pari est gagné. Continuons donc de préserver ce patrimoine en essayant encore de l'enrichir. C'est une chance pour nos deux villages.

### **MAGRIBOULEGO**

L'association Magriboulègo continue ses animations en 2022 pour le plus grand bonheur de toutes et de tous.

Les passionnés de belote et de jeux de société se retrouvent tous les jeudis à l'Escolo à 20h30, dans une ambiance conviviale, et ce jusqu'à la fin mai. La pétanque prendra ensuite le relais le 2 juin jusqu'à la fin des beaux jours.

L'association organise également en dehors des activités habituelles des animations festives et sportives telles que repas et randonnées.

Le 21 juin est prévue la fête de la musique, avec en concert « La Boîte à Musique ».

N'hésitez pas à nous rejoindre dans l'association, pour une cotisation annuelle de 7 euros. Vous pouvez adhérer à tout moment de l'année!!!

<u>Président : Philippe BOUSSIEUX</u> : philippeboussieux@gmail.com 06.37.75.16.27 / 04.68.20.90.16

<u>Secrétaire : Anne-Marie ALBRUS :</u> albrusam@orange.fr 06.72.96.10.55

<u>Trésorière : Jeanine HUILLET :</u> jeaninehuillet@hotmail.fr 07.87.86.25.00 / 04.68.31.81.91







### **LES AMIS DE SAINT-JULIEN**

Notre association "Les Amis de Saint Julien", créée en 2013, riche d'une trentaine de bénévoles actifs et impliqués, a pour but de mettre en valeur le patrimoine du village notamment l'église.

Nous organisons trois principales animations dans l'année :

- La fête de la Sainte Barbe courant Mai,
- Le vide grenier lors des journées du patrimoine en septembre,
- La messe de Noël et son traditionnel goûter.





# ETAT CIVIL 2021-2022

#### **Naissances**

- Ambre, Nathalie NOTREDAME LENROUE née le 24 juillet 2021 à Carcassonne,
- Timéo, Hervé BREST né le 29 septembre 2021 à Carcassonne,
- Victoria GALLO née le 01 décembre 2021 à Toulouse (Haute-Garonne),
- Capucine CABRERO née le 31 décembre 2021 à Carcassonne,
- Louis, Alain, Patrick TORREILLES né le 03 janvier 2022 à Carcassonne.

### **Mariages**

• PINQUIÉ Philippe et WADIER Viviane le 29 janvier 2022.

#### Décès

- MONIÉ Marie Jeanne veuve AYMERIC âgée de 85 ans (le 18 août 2021).
- BRETON André Fernand Henry âgé de 87 ans (le 11 mai 2022).
- RAYNAUD Maryse Henriette veuve MARTY âgée de 74 ans (le 05 juin 2022).



### HORAIRES DE LA MAIRIE

#### SECRETARIAT DE MAIRIE

Heures d'ouverture du secrétariat :

LUNDI: 13 H 30 à 17 H 30 MARDI: 15 H à 19 H JEUDI: 8 H à 12 H VENDREDI: 13 H à 17 H

Permanences de Monsieur Le Maire

Et des Adjoints : MARDI: 18 H 30 à 20 H Tél: 04.68.31.61.38

Mail: mairie.magrie@wanadoo.fr Site internet : magrie.fr